

JAONA RABENIRAINY

LES FORCES ARMÉES ET LES CRISES POLITIQUES (1972-2002)

L'ARMÉE MALGACHE, QUI N'EST RICHE QU'EN GÉNÉRAUX, S'EST TROUVÉE PROFONDÉMENT AFFAIBLIE PAR LES DIFFÉRENTES MANIPULATIONS QUI ONT ÉTÉ EFFECTUÉES PAR D. RATSIRAKA DEPUIS SON ARRIVÉE AU POUVOIR EN 1975. L'ESSAI DE DÉPOLITISATION OPÉRÉ ENTRE 1992 ET 1997 A ÉTÉ FORTEMENT REMIS EN CAUSE PAR LE RETOUR AU POUVOIR DE « L'AMIRAL ». CET ARTICLE ANALYSE LES DIVERS COURANTS, « LOYALISTE », « LÉGALISTE » ET « LÉGITIMISTE », ENTRE LESQUELS S'EST PARTAGÉ LE COMMANDEMENT PENDANT LES PREMIERS MOIS DU CONFLIT POLITIQUE. LES FORCES ARMÉES APPARAISSENT ÉCLATÉES, À L'INSTAR DE LA NATION MALGACHE.

Placées entre le devoir de réserve et les appels provenant des différents acteurs politiques, les forces armées ne pouvaient pas rester insensibles aux convulsions sociopolitiques générées par l'après-16 décembre 2001. Elles n'échappent pas aux luttes politiques inhérentes au processus de construction de l'État, notamment depuis 1972, ni aux phénomènes qui l'accompagnent (clientélisme, luttes de faction, tensions interethniques). Cette contribution propose une première analyse politique de l'attitude de l'armée dans la crise actuelle. Elle part de l'hypothèse que cette analyse ne peut faire l'impasse sur l'histoire politique des trente dernières années, dans laquelle les forces armées ont été fortement impliquées. Une telle perspective historique nous permettra d'éclairer les frictions latentes et les lignes de fracture qui se font jour en leur sein, ainsi que leurs rapports avec les enjeux de la crise politique actuelle. Elle rend surtout intelligible l'incapacité des forces armées à arbitrer la crise postélectorale.

LES FORCES ARMÉES AU CŒUR DES LUTTES DE POUVOIR
DEPUIS 1972*De Ramanantsoa à Ratsiraka*

L'irruption des forces armées sur la scène politique à Madagascar date de la première grande crise politique de l'ère postcoloniale, le fameux mai malgache de 1972. Affaibli par la maladie de Tsiranana depuis 1970 et ébranlé par la révolte d'avril 1971 initiée dans le Sud par le nationaliste Monja Jaona, leader du parti Monima, l'État-PSD se trouve dans l'incapacité de résoudre la crise scolaire et universitaire, relayée par une grève générale à Antananarivo. Acculé par l'armée, qui refuse de tirer sur les manifestants, Tsiranana remet les pleins pouvoirs au général Ramanantsoa, chef d'état-major général, le 18 mai 1972. Celui-ci forme un gouvernement d'union nationale, composé de militaires et de techniciens¹, chargé de rétablir l'ordre (rassurer les franges de la bourgeoisie tananarivienne et des provinces effrayées par le « gauchisme » de certains leaders du mouvement) et la paix civile (renvoyer les grévistes au travail), tout en mettant en veilleuse les activités des partis politiques. Ramanantsoa nomme également des gouverneurs militaires à la tête des six provinces.

En l'absence de projet politique clair², trois tendances centrifuges émergent, se développent au sein du gouvernement et conduisent ce dernier à l'implosion. La première est cristallisée par le colonel Richard Ratsimandrava, ministre de l'Intérieur et commandant de la gendarmerie nationale, père de la réforme des *fokonolona* (communautés de base) et principal artisan d'une « maîtrise populaire du développement ». Très apprécié en milieu rural³, Ratsimandrava est loin de recueillir l'adhésion des notables ruraux et de la grande bourgeoisie malgache, qui perçoivent la large initiative laissée au *fokonolona* comme une menace pour l'assise de leur pouvoir, tandis que nombre de partis de

1. Parmi les techniciens, il faut noter la présence de trois acteurs de l'histoire récente. D'abord Albert Zafy (Affaires sociales) et Daniel Rajakoba (Fonction publique et Travail), tous deux candidats malheureux aux élections présidentielles du 16 décembre 2001, ensuite Emmanuel Rakotovahiny (Développement rural), Premier ministre de Zafy sous la troisième République.

2. Le gouvernement Ramanantsoa reprend à son compte un des thèmes mobilisateurs du mouvement de mai 1972, à savoir la « malgachisation », dont le contenu reste flou. Les élites politiques provinciales ne tardent pas à brandir le spectre du retour à l'hégémonie merina en assimilant la malgachisation à une « mérinisation » et en appuyant les pogroms anti-Merina de Tamatave (décembre 1972) et de Diégo-Suarez (février 1973).

3. Ratsimandrava y effectue d'interminables tournées d'explication de son projet par un dialogue direct avec la population, et ses interventions font l'objet de deux émissions quotidiennes sur la radio nationale, d'où sa grande popularité.

gauche se méfient de son passé⁴ et de son « populisme⁵ ». La deuxième personnalité marquante du gouvernement Ramanantsoa est le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, ministre des Affaires étrangères, qui reprend les aspirations à la souveraineté nationale énoncées lors du mouvement de mai 1972. Ratsiraka est l'architecte de la rupture symbolique avec la France⁶ et de la politique étrangère tous azimuts mettant fin aux relations quasi exclusives avec l'ancienne métropole, inaugurant l'ouverture vers les pays du camp socialiste et les pays « progressistes » et prônant le non-alignement. Si la frange nationaliste des élites est séduite par son discours, les partis de gauche se méfient de son manque d'expérience du terrain politique. Beaucoup plus discret que les précédents, le troisième personnage-clé est le colonel Rabetafika, directeur général du gouvernement, bras droit du général Ramanantsoa et chargé par celui-ci, en quelque sorte, de coordonner l'action gouvernementale. « Homme de l'ombre » et « fils spirituel » du général, il est souvent présenté comme le défenseur d'une malgachisation de l'économie soucieuse de préserver les intérêts de la grande bourgeoisie merina dont il est issu.

Ces différents courants, non formellement organisés, constituent l'ébauche d'une lutte de factions au sein du gouvernement et, par ricochet, au sein des forces armées. Il faut cependant remarquer que, d'une part, ils focalisent des ambitions personnelles évidentes, et que, d'autre part, ils ne peuvent pas, à terme, coexister durablement. À ces différentes tendances se greffent, à partir de fin 1974, les revendications du colonel Brécharad Rajaonarison⁷, conseiller militaire du général Ramanantsoa, concernant d'abord, au niveau des forces armées, une mise à plat de la question ethnique, puis, au niveau politique, la question de la décentralisation du pouvoir. Rajaonarison est à l'origine d'une rébellion ouverte au sein de l'armée qui précipite la démission de Ramanantsoa au début du mois de février 1975. Il est vrai que celui-ci, se trouvant alors dans l'incapacité de gérer l'existence de ces courants contradictoires, transfère ses pleins pouvoirs au colonel Ratsimandrava le 5 février 1975. Ce dernier sera assassiné une semaine plus tard dans le cadre d'un complot jusqu'ici non élucidé⁸. Sa mort est aussi celle d'une certaine idée du pouvoir et constitue une des fractures majeures de l'histoire politique postcoloniale et de celle des forces armées.

Le soir de l'assassinat du colonel Ratsimandrava (11 février 1975), un directoire militaire, présidé par le général Gilles Andriamahazo⁹, se met en place et proclame la loi martiale. La phase du directoire militaire ne durera que quatre mois (de février à juin 1975), mais elle est décisive à plus d'un titre. D'abord, avec la suspension des partis politiques le 13 février¹⁰, les forces armées focalisent désormais les luttes de pouvoir et de « leadership ». Ensuite,

c'est au cours de cet épisode que Ratsiraka va manœuvrer à l'intérieur du directoire militaire pour imposer sa personne et son propre programme. La composition du directoire militaire répond à un double souci d'équilibre. D'une part, elle essaie de respecter un équilibre entre les différentes armes (armée de terre, aviation, marine et gendarmerie). D'autre part, elle reflète une volonté d'équilibre régional entre les six provinces. C'est ainsi que le général Andriamahazo se trouve dans le quota de Tananarive, le commandant de gendarmerie Soja dans celui de Tuléar et le capitaine de frégate Ratsiraka dans celui de Tamatave. Très vite, trois tendances vont se dessiner dans le directoire militaire, polarisées par ces trois officiers. À quelques nuances près, elles recourent celles qui ont conduit à l'implosion du cabinet Ramanantsoa. Andriamahazo incarne les intérêts de la bourgeoisie merina, Soja se présente comme l'héritier de la ligne définie par Ratsimandrava, et Ratsiraka apparaît comme le chantre d'un nationalisme « gauchisant » tout en essayant de séduire la bourgeoisie des provinces.

Il est erroné de penser que Ratsiraka s'est facilement imposé au sein du directoire militaire, d'autant plus que certains officiers ne lui ont jamais caché leur méfiance, sinon leur hostilité ; c'est le cas notamment des « ratsimandravistes » convaincus de la première heure tels que les commandants Soja et Andriamaholison et le capitaine Ramakavelo. Bien que bénéficiant d'une certaine aura depuis son passage au ministère des Affaires étrangères où il symbolisa la souveraineté nationale retrouvée¹¹, Didier Ratsiraka est d'abord

4. Cas du Monima de Monja Jaona, qui voit en Ratsimandrava, déjà commandant de la gendarmerie nationale, le principal artisan de la répression de la révolte d'avril 1971 dans le Sud.

5. Cas du MFM de Manandafy, qui soupçonne Ratsimandrava de vouloir briser l'élan populaire de mai 1972.

6. Révision des accords de coopération franco-malgache de 1960 avec, notamment, deux actes fortement chargés au plan symbolique : l'évacuation de toutes les bases militaires françaises de l'île (Ivato et Diégo-Suarez) et le retrait de la zone franc.

7. D'origine antaisaka, B. Rajaonarison est un des trois colonels des forces armées en 1972 avec Ratsimandrava et Rabetafika, qui sont d'origine merina. Il se présente comme le défenseur des intérêts des officiers côtiers dans une armée largement dominée par les officiers merina, posant ainsi les rapports de pouvoir dans l'armée en des termes essentiellement ethniques.

8. Pour plus de détails, voir R. Archer, *Madagascar depuis 1972. La marche d'une révolution*, Paris, L'Harmattan, 1976, pp. 96-120. Et aussi général Rakotomanga Mijoro, *Les Forces armées malgaches. Entre devoir et pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 2000.

9. Ministre de l'Aménagement du territoire sous Ramanantsoa, puis ministre d'État sans portefeuille dans le cabinet Ratsimandrava, Andriamahazo est placé à la tête du directoire militaire en tant qu'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé.

10. Impliqués dans le complot contre Ratsimandrava, Tsiranana et Resampa (son ancien ministre de l'Intérieur), qui dirigent alors le Parti socialiste malgache (ex-PSD), sont arrêtés.

11. À son retour, à la tête de la délégation malgache qui a renégocié les accords de coopération avec la France en 1973, Didier Ratsiraka est accueilli triomphalement à Tananarive.

en position minoritaire dans le directoire militaire. Puis, grâce à une redoutable habileté de manœuvre, il réussit progressivement à y orienter les décisions, jouant tantôt sur la fibre « côtière » des membres, tantôt sur les courants centrifuges qui y coexistent, pour finalement y faire adopter son programme « socialiste » avant de se faire élire, au vote secret, chef de l'État et du gouvernement et président du Conseil suprême de la révolution le 15 juin 1975. À l'extérieur du directoire, Ratsiraka réussit l'exploit de rallier à son programme une frange importante des élites provinciales (anciens du PSD) et les partis marxisants comme l'AKFM et le Monima. Il est clair, comme le dit justement l'historien Robert Archer, que pendant la période militaire de l'histoire politique malgache « le pouvoir se transmet toujours à huis clos¹² ».

De la deuxième à la troisième République

Arrivé au pouvoir grâce à son appartenance aux forces armées, Ratsiraka va progressivement réduire l'influence politique de celles-ci afin d'enrayer toute contestation d'origine militaire de son régime. Cette stratégie d'affaiblissement de l'institution militaire passe par trois principaux moyens. Le premier consiste à intégrer les « forces armées populaires » dans la politique globale de la révolution socialiste. Le Livre rouge redéfinit ainsi le rôle des militaires comme supports de la nouvelle idéologie socialiste (« militants en uniforme ») et comme défenseurs de la révolution, au même titre que les paysans, les ouvriers et les intellectuels. Cette « banalisation » de l'institution militaire se traduit par une inflation des effectifs qui ne s'accompagne pas, cependant, d'une amélioration des conditions de vie du soldat¹³. Et ce malgré le gonflement progressif des dépenses militaires jusqu'au début des années 1980, dû surtout à une augmentation de la masse salariale générée par la croissance des effectifs¹⁴. Parallèlement, Ratsiraka procède à une restructuration des forces armées visant à saper le potentiel militaire en supprimant formellement la distinction traditionnelle entre les armes (terre, air, mer) et en créant trois états-majors (armée du développement, forces aéronavales et forces d'intervention), le tout coiffé par l'état-major général. Dans le contexte des années 1970-1980¹⁵, ces réformes assignent aux forces armées essentiellement une mission interne de maintien de l'ordre dans laquelle la gendarmerie continue de jouer son rôle. Mais ce sont les forces d'intervention¹⁶ et les unités spéciales de la gendarmerie¹⁷ qui constituent l'ossature du dispositif de défense du régime avec des éléments rigoureusement sélectionnés, entraînés et les mieux équipés des forces armées, à l'instar de la fameuse garde présidentielle. Elles sont mobilisées pour la répression des émeutes et des troubles à caractère insurrectionnel et dépendent directement de la présidence. C'est le cas notamment lors de la répression des Kung-Fu en 1985 et

de celle des manifestations des « Forces vives » en 1991 (Tamatave, Diégo-Suarez, Iavoloha). Le deuxième axe de la stratégie de Ratsiraka visant à juguler les velléités contestataires dans les forces armées consiste soit à mettre à l'écart de tout poste de commandement ses principaux adversaires de l'ex-directoire militaire¹⁸, soit à les éliminer politiquement sous le chef d'inculpation de complot contre la sécurité de l'État. Dès 1977, le commandant Andriamaholison, l'un des derniers officiers du noyau ratsimandraviste, est arrêté par la police politique (DGID) avec un groupe de capitaines¹⁹. Accusés de tentative de coup d'État, ils sont incarcérés et ne seront jugés qu'en octobre 1983. Condamné à une peine de prison à perpétuité et radié de la gendarmerie, Andriamaholison est détenu dans des conditions de quasi-isolement à Manjakandriana, avant d'être gracié sur intervention de François Mitterrand lors de la visite de celui-ci dans l'île en juin 1990. Le colonel Rasolofo, au passé politique effacé, est également arrêté dans des conditions obscures en 1982 pour être finalement acquitté. Le début des années 1980 est d'ailleurs celui des complots et des procès politiques amplement médiatisés. Mais, comme dans les anciennes démocraties populaires, « ce type de procès n'apporte aucun éclaircissement mais reflète seulement un rapport de force politique²⁰ ». Après avoir écarté ou éliminé politiquement ses adversaires réels ou fictifs au sein des forces armées, le président, qui est le chef suprême des armées, est élevé au grade d'amiral, devenant ainsi l'officier le plus haut gradé de l'histoire des forces armées malgaches.

Le troisième moyen utilisé par le président pour contrôler de près l'institution militaire réside dans la gestion judicieuse des carrières parmi les officiers supérieurs et les généraux. Le président entretient d'abord une concurrence

12. R. Archer, *Madagascar depuis 1972...*, op. cit., p. 101.

13. Il suffit de constater l'état de délabrement avancé des casernes un peu partout à Madagascar.

14. Effectif de l'armée, sans la gendarmerie : 4 700 hommes en 1976, 5 200 en 1978 et 6 300 en 1980. Parallèlement, les dépenses militaires passent de 1,7 % du PNB en 1975 à 6,1 % en 1981. Voir P. Chaigneau, *Rivalités politiques et socialisme à Madagascar*, Paris, CHEAM, 1986, pp. 137-138.

15. Au plan interne, la priorité est au renforcement du régime socialiste. Et au plan externe, la capacité des forces armées malgaches ne peut objectivement faire face à d'éventuelles menaces « impérialistes », si tant est que ces menaces aient réellement existé.

16. Avec deux régiments, le premier basé à Ivato-Antananarivo et le second à Antsiranana (Diégo-Suarez), les forces d'intervention sont constituées par des commandos d'élites (parachutistes et fusiliers marins).

17. Les fameux commandos du GSIS (groupe spécial d'intervention et de sécurité).

18. Cas du colonel Rakotomanga Mijoro, du commandant Soja, du capitaine Ramakavelo.

19. Rakoto Abel (gendarmerie), Marson Rakotonirina et Rasolovoavy (armée de terre).

20. Pascal Chaigneau, *Rivalités politiques et socialisme à Madagascar*, op. cit., p. 148.

source entre les officiers sortant des écoles militaires françaises (Saint-Cyr, Melun), ceux formés à l'Académie militaire d'Antsirabe et ceux formés dans l'ex-camp socialiste (pays de l'Est et Cuba). On assiste ensuite à une « politisation » du tableau d'avancement et des nominations aux postes de commandement et aux postes ministériels selon des critères aussi disparates que le principe des quotas ethniques, le degré d'allégeance et, en particulier, de loyauté idéologique du temps de la révolution socialiste – le critère de compétence technique passant souvent au second plan. Cette stratégie clientéliste fut payante lors de la crise politique de 1991-1992 avec la constitution d'un réseau informel d'officiers fidèles au président²¹, alors que s'est constitué un « comité de réflexion des forces armées », prônant une neutralité de l'institution militaire, autour des généraux Ramakavelo et Ranjeva.

La période 1992-1997 est celle d'une tentative de « dépolitisation » des forces armées dans le contexte global de transition démocratique ayant abouti à l'éclipse de Ratsiraka. Le cabinet de transition de Guy Razanamasy et les gouvernements successifs de la présidence d'Albert Zafy mettent en chantier des réformes destinées à adapter les forces armées au nouveau contexte de l'après-guerre froide et, au plan interne, à celui des contraintes de l'ajustement structurel et des conditionnalités (État de droit, bonne gouvernance). Les officiers-ministres rentrent dans leurs casernes et seuls les ministères liés au maintien de l'ordre public restent aux mains de militaires (Défense nationale et Intérieur). Les réformes sont menées par deux ministres de la Défense, successivement le général Ramakavelo et le général Ranjeva. Deux données peuvent expliquer le retour en douceur des militaires dans les casernes. D'abord, la diabolisation de l'amiral-président et, à travers celui-ci, de l'institution militaire dans le mouvement des Forces vives qui arrivent au pouvoir. Ensuite, les trajectoires personnelles et le positionnement politique de ces deux généraux convaincus que les forces armées sont au service de la nation et non d'un régime politique, et qu'une stricte neutralité est la condition essentielle d'une institution militaire stable. Ces réformes aboutissent à l'adoption du statut particulier des militaires en 1996 et à la sortie d'un Livre blanc de la défense nationale dans lequel la politique de défense est reconceptualisée et adaptée au nouveau contexte. Un des aspects essentiels en est la volonté de rupture dans le rapport des militaires avec le pouvoir et la politique. Le concept de « militant en uniforme » est définitivement banni et tout militaire d'active désireux d'entrer dans la vie politique (par exemple, souhaitant briguer un mandat électif) doit préalablement demander une disponibilité.

Le retour de D. Ratsiraka au pouvoir en 1997 inaugure cependant la réapparition progressive, au sein des forces armées, de certaines pratiques à l'origine de dissensions sous la deuxième République. On observe ainsi un retour en

force des militaires au gouvernement, dont certains briguent même un mandat électif sous les couleurs du parti au pouvoir. La question ethnique refait surface²² ainsi que celle du système d'avancement, soulevée ouvertement par des officiers dans la presse. Ce sujet défraie même la chronique en 2001 avec une polémique ouverte entre le président et le général à la retraite Ramakavelo. Au nom de la réconciliation nationale, le président amnistie les officiers mutins d'Antsiranana qui avaient été blâmés par le cabinet de transition et qui se trouvent gratifiés d'un rappel de solde et d'avancement²³. Ce retour à la « politisation » des carrières et au jeu des allégeances n'est pas sans raviver des clivages au niveau des officiers. Ces clivages naissent, par exemple, du retour accentué à l'ethnisation du tableau d'avancement des officiers ainsi que des pratiques discriminatoires dans l'attribution des postes de commandement, en fonction du degré de loyauté au régime. Les mieux gratifiés étant, entre autres, certains officiers impliqués, de près ou de loin, dans les affaires de la famille présidentielle (transports et pierres précieuses). À cela s'ajoute, à la veille du scrutin présidentiel du 16 décembre 2001, la circulaire « Hetsika safidy tsara » (Mouvement pour un bon choix) émanant de la hiérarchie militaire et qui incite ouvertement les officiers, les soldats ainsi que leurs familles à voter pour le président sortant. Il est clair qu'avant même que ne surgisse la crise postélectorale, des tensions couvaient de manière latente au sein des forces armées. En atteignant tous les rouages de l'État, le séisme ne pouvait épargner l'institution militaire.

LES FORCES ARMÉES DANS LA CRISE POSTÉLECTORALE DE 2002

Les lignes de fracture

Comme en 1991-1992, la crise politique de 2002 sert de révélateur à l'existence de tensions larvées à l'intérieur de l'institution militaire. La Grande Muette étale au grand jour ses dissensions internes, comme si le développement de la crise avait levé le devoir de réserve et obligé les différents acteurs à se positionner. Dès le 12 janvier²⁴, soit une semaine après le début

21. Le « collectif des officiers » regroupant de nombreux officiers originaires des provinces dont certains se sont engagés ouvertement du côté des fédéralistes.

22. Ainsi, une association informelle apparaît ; il s'agit en l'occurrence de l'Association des jeunes officiers côtiers (Ajoc).

23. Il s'agit des capitaines Coutiti et Rahitso du 2^e RFI d'Antsiranana qui avaient engagé leurs soldats dans le camp des fédéralistes partisans du président lors des affrontements avec les Forces vives en 1991-1992.

24. La date du 12 janvier 2002 n'est pas fortuite. Elle coïncide avec le 35^e anniversaire de la création de l'Académie militaire d'Antsirabe (12 janvier 1967).

des manifestations à Antananarivo, une annonce paraît dans la presse sous couvert de la devise de l'Académie militaire d'Antsirabe : «*Ho an'ny tanindrazana*» (Pour la Patrie)²⁵. Les auteurs, anonymes, sont des officiers sortis de cette école militaire, conscients que «*la patrie est mise en danger par le climat de suspicion consécutif au vote du 16 décembre 2001*» et que «*la confrontation des PV [procès-verbaux], bureau de vote par bureau de vote, pour authentification, et une proclamation des résultats officiels par bureau de vote affranchiraient du doute, d'autant plus que cela ne semble pas contraire à nos lois*». Alors que, la veille, le président avait répété, lors de la cérémonie de présentation de vœux à Iavoloha, que «*la confrontation des PV n'est ni souhaitable ni légale*».

À partir de ce moment, il semble que les alignements ne sont pas toujours aisés par rapport au débat biaisé entre légalité et légitimité, débat qui pousse à la bipolarisation dans la perception des enjeux de la crise postélectorale. Très vite, des lignes de fracture se dessinent et trois courants, qui épousent plus ou moins ceux du débat politique du moment, traversent les forces armées : un courant loyaliste, un courant légitimiste et un courant légaliste. Ces courants sont loin d'être monolithiques car l'engagement des acteurs est dicté par des déterminants aussi divers que l'intérêt personnel, l'opportunisme, la conviction politique, la conception de l'éthique militaire. Il ne nous revient pas ici de porter un jugement quelconque sur le choix des acteurs mais d'en analyser les ressorts.

La première tendance est constituée par les officiers loyalistes fidèles au président, auquel la plupart doivent leur carrière et leur fonction dans l'institution militaire : chefs d'état-major, commandants de région militaire (RM) et de circonscription régionale de la gendarmerie (CIRGN), chefs de corps en province. Ils constituent l'ossature du commandement militaire depuis 1997 et recrutent au niveau des officiers supérieurs et généraux. Les officiers les plus représentatifs de la tendance loyaliste sont les généraux de corps d'armée Mounibou Ismael, chef d'état-major général de l'armée, et Bory Jean Paul, d'abord secrétaire d'État à la gendarmerie nationale, puis ministre de la Défense après la démission du général Ranjeva (mars 2002). Avec ce dernier, ce sont les plus haut gradés de l'institution militaire.

Ce réseau d'officiers loyalistes s'appuie sur une présence marquée et très active à des postes de commandement dans les provinces. Début mars, de nouveaux commandants de CIRGN remplacent les anciens, suspectés d'être favorables au camp Ravalomanana, sous la pression évidente des gouverneurs de trois provinces sensibles afin de contrecarrer l'influence des KMMR²⁶ : il s'agit de Toamasina, Fianarantsoa et Majunga. Ensuite, à partir du mois de février, des éléments du 2^e RFI d'Antsiranana organisent la

répression du mouvement de contestation dans la province du Nord en instaurant un climat de terreur au sein de la population à Nosy Be, à Ambanja et à Sambava²⁷. Fidèles parmi les fidèles, les lieutenants-colonels Coutiti et Rahitso s'illustrent par de véritables actes de guerre qui défraient la chronique dans le Nord (rapt, meurtres, assassinats et tortures). Les perceptions de la crise postélectorale chez les loyalistes sont fortement influencées par leur allégeance au président sortant, et accentuées par le manichéisme ambiant entre légalité et légitimité : pour eux, Didier Ratsiraka représente la légalité tant que le processus électoral n'est pas achevé. Ils justifient leur alignement en se réfugiant derrière la légalité et la Constitution, l'état de nécessité nationale aidant. En fait, ils constituent le dernier rempart d'un régime ébranlé par la défaite électorale de son président au premier tour.

Le deuxième type d'alignement partisan au sein des forces armées est représenté par les « légitimistes », c'est-à-dire les défenseurs de la « légitimité » de Ravalomanana par la reconnaissance de la « victoire » de ce dernier au premier tour de l'élection présidentielle du 16 décembre 2001. Pour les légitimistes, cette « légitimité » confère, *ipso facto*, au candidat Ravalomanana sa légalité, consacrée par l'investiture de celui-ci comme « président de la République » au stade de Mahamasina le 22 février 2002. C'est d'ailleurs depuis cette date qu'ils ne cessent de se manifester en multipliant les communiqués dans les médias. Le point de départ du courant légitimiste est l'appel du 28 février lancé par neuf officiers de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale « pour la sauvegarde de la patrie en danger », dans lequel ils affirment que « la neutralité évoquée par le ministre responsable²⁸ à chaque intervention ne signifie nullement l'immobilisme, l'inaction totale, encore moins l'indifférence et la démission ». Parmi les officiers signataires de l'appel figurent les généraux de division Jules Mamizara et Farouk Raharisoa, principaux artisans du basculement d'une partie des officiers de la gendarmerie dans le camp Ravalomanana et pivots du dispositif militaire du gouvernement Sylla. Le premier devient ministre de la Défense nationale, le second inspecteur général de la Défense nationale.

25. *Midi Madagascar*, 12 janvier 2002. L'annonce, en gros caractères, occupe la totalité de la page 2.

26. Comités de soutien de Ravalomanana.

27. Selon les résultats disponibles (ministère de l'Intérieur, Consortium des observateurs), c'est dans la province d'Antsiranana que le candidat Ratsiraka réalise l'un de ses scores les plus bas (autour de 36 %). Le candidat Ravalomanana est même en première place, à l'issue du premier tour, à Sambava et à Antalaha.

28. En l'occurrence le général Ranjeva.

Au lendemain de la nomination de Mamizara se constitue le « Comité militaire pour la défense du choix populaire », ou KMMSB²⁹, qui appelle tous les militaires et les gendarmes à reconnaître le nouveau pouvoir car « le choix du peuple malgache, des militaires et des gendarmes est clair ». Cet appel dénonce « ceux qui se réfugient derrière une légalité fallacieuse et défendent les intérêts d'une minorité, visant ainsi la division des forces armées³⁰ ». Les différents appels et communiqués suivants³¹ vont dans le même sens, tout en soulignant deux autres remarques : la prise de pouvoir par les forces armées (spectre du directoire militaire) n'est plus de mise et celles-ci doivent combattre les actes de sabotage (barrages et dynamitage de ponts) et se limiter à la protection des biens et des personnes. Le communiqué du 15 avril 2002 invite tous les militaires à ne plus obéir aux ordres du général Mounibou, chef d'état-major général désigné par D. Ratsiraka.

Le courant légitimiste recrute surtout auprès de deux catégories de militaires. D'une part, des officiers et des soldats convaincus de la juste cause menée par Ravalomanana et qui ont attendu que les langues se délient à la faveur de l'extension de la contestation pour s'exprimer. D'autre part, les officiers « dissidents » écartés des postes de commandement par D. Ratsiraka depuis sa tentative de procéder à une reprise en main de l'appareil militaire à son retour en 1997. C'est le cas notamment des officiers affectés aux Inspections générales de l'armée et de la gendarmerie, qui sont des voies de garage pour les officiers gênants depuis la deuxième République. Par ailleurs, nombre de ces officiers supérieurs sont d'origine « côtière », ce qui confirme qu'au niveau de l'institution militaire, à l'instar du champ politique en général, on ne peut réduire les luttes politiques au clivage Merina/Côtiens. Un des représentants du courant légitimiste est le général de division Andrianome, nommé au poste de chef d'état-major général par le gouvernement Sylla, qui défend l'idée de « neutralité positive » des forces armées³². Fin avril, le KMMSB pouvait compter sur une trentaine de généraux sur environ quatre-vingts ; mais la plupart étaient dépourvus de commandement opérationnel³³.

La troisième tendance, celle des « légalistes » *stricto sensu*, est souvent confondue dans les médias et dans l'opinion avec celle des loyalistes, du simple fait que ses principaux éléments occupent des postes importants au sein de l'état-major dirigé par le général Mounibou, considéré comme un fidèle du président sortant. Or, ce noyau légaliste se démarque nettement du courant loyaliste en refusant de s'engager ouvertement dans l'un ou l'autre camp et en prônant une stricte neutralité des forces armées dans une crise dont la solution ne peut être que politique. Et ce par une application stricte du code militaire et du statut particulier des militaires établi en 1996. Le courant légaliste est animé par les généraux Rajaonson et Zafitsiarendrika, respectivement

deuxième et troisième adjoint de Mounibou, et Rabarisoa Ririva, chef du 3^e bureau. Ces généraux condamnent aussi bien les barrages et le blocus économique de la capitale que l'« autoproclamation » de Ravalomanana. Le général Rajaonson résume bien leur credo : « Nous sommes légalistes, pas derrière un dirigeant, mais derrière la loi et les valeurs républicaines. Nous obéissons à la loi, pas à un homme³⁴. » Autre démarcation de taille par rapport aux loyalistes : la sortie de crise ne peut être que politique et il ne revient pas à l'armée de s'interposer. Les trois généraux mènent d'ailleurs, à partir de la mi-mars, une « mission de facilitation » entre les deux principaux protagonistes de la crise.

Le positionnement du courant légaliste est intéressant dans la mesure où il essaie de sortir de la bipolarisation extrême des perceptions de la crise politique. Mais il est pris en tenaille entre la double pression partisane des loyalistes et des légitimistes ; les seconds notamment lui reprochent de conduire à l'immobilisme. La démission du général Raveloarison est exemplaire des limites du légalisme : nommé gouverneur militaire de la capitale par le président sortant pour y appliquer la loi martiale, le général, qui a toujours condamné l'usage de la force et refusé de tirer sur la foule, s'est trouvé dans l'incapacité de démanteler les barrages de sécurité du KMMR, tout en étant complètement ignoré par le gouvernement Sylla qui n'a jamais reconnu ses attributions. Le courant légaliste relève d'une certaine idée de l'éthique militaire marquée par le respect de la légalité et des institutions républicaines. Le « père spirituel » en est, sans conteste, le général Ranjeva, ministre des Forces armées de juin 1996 à sa démission le 8 mars 2002, au lendemain de la « prise » de son ministère par le général Mamizara³⁵. Dans le contexte de la crise postélectorale,

29. Komity miaramila miaro ny safidim-bahoaka (KMMSB). Depuis le début du mouvement réclamant la confrontation des PV du premier tour, les KMMR se sont mués en KMSB, ou Comités pour la défense du choix populaire avec des branches sectorielles (enseignants, travailleurs...). Le KMMSB affirme ainsi son caractère partisan.

30. Communiqué du 6 mars 2002, *Madagascar Tribune*, 7 mars 2002.

31. Entre autres, voir *Midi Madagascar* des 18 et 23 mars 2002 et du 15 avril 2002, et *L'Express de Madagascar* du 4 avril 2002.

32. Voir son article « Forces armées : quelle responsabilité ? », *Madagascar Tribune*, 9 mars 2002.

33. Une exception notable cependant avec le basculement partiel des forces aéronavales dans le camp légitimiste début avril. Dans un communiqué daté du 5 avril 2002, les militaires de la base aéronavale d'Ivato, constitués pour plus de la moitié par des officiers, ne reconnaissent plus que le général Andrianome (CEMGAM) et le capitaine de vaisseau Ratsimisetra, chef d'état-major des forces aéronavales, nommés par le gouvernement Sylla. Voir *Midi Madagascar*, 6 avril 2002.

34. *L'Express de Madagascar*, 10 avril 2002.

35. Nommé dans le gouvernement Ratsirahonana, peu avant l'empêchement d'Albert Zafy, le général Ranjeva est confirmé dans ses fonctions par le président Ratsiraka en 1997.

sa position est la suivante : les forces armées défendent l'unité nationale et ne doivent pas devenir un instrument de répression des citoyens, dénonçant explicitement dès février les agissements du colonel Coutiti dans la province d'Antsiranana et rappelant la nécessaire neutralité politique des forces armées en tant qu'institution. Après son départ, il laisse trois messages aux militaires : défendre la patrie dans l'unité et la fraternité ; ne jamais vendre son âme et conscience ; éviter à tout prix de tuer des compatriotes³⁶. En fait, le positionnement des légalistes soulève un problème politique crucial : certes, il ne s'agit plus de circonscrire la légalité républicaine à respecter mais bien de définir dans quel camp elle se trouve. Et, dans l'imbroglio juridico-politique actuel, la légalité risque de se trouver nulle part.

Légalité et neutralité : l'éthique militaire en question

L'état de nécessité nationale, décrété peu après la cérémonie d'investiture de Ravalomanana, permet au président sortant³⁷ de renforcer sa stratégie, qui consiste à redéployer son assise politique dans les provinces afin de mieux se protéger des velléités contestataires de la capitale. Cette stratégie s'accompagne d'un verrouillage des institutions, dont celles des provinces autonomes, depuis 1997³⁸. Le séisme postélectoral pousse D. Ratsiraka à accélérer le processus. Devant les risques potentiels ou réels d'extension de la contestation, la stratégie consiste d'abord à établir une sorte de cordon sanitaire autour de la province d'Antananarivo³⁹. La répression de la contestation y étant impossible, elle sera menée de manière quasi systématique dans les provinces. Ensuite, grâce à la subdélégation de pouvoir qu'autorise l'état d'exception, D. Ratsiraka renforce le pouvoir répressif des gouverneurs de province qu'il a cooptés. La manœuvre, certes habile, en laissant aux gouverneurs la gestion locale de la crise permet au président de ne pas s'exposer frontalement à la contestation. Elle n'empêchera cependant pas les débordements de celle-ci dans les provinces, ni surtout de graves dérapages dans la répression des KMMR et dans le blocus économique de la capitale, face auxquels les forces armées ne peuvent rester insensibles.

Dans le camp loyaliste, les questions de la neutralité et de la légalité ne se posent pas étant donné que la priorité est donnée à la défense d'un régime à travers la fidélité au président. En revanche, elles sont très présentes à l'intérieur des deux autres courants. La première source de mécontentement réside dans les modalités d'application de l'état de nécessité nationale. Sous prétexte de renforcer l'autonomie des provinces, D. Ratsiraka renforce les prérogatives des gouverneurs vis-à-vis de l'EMMO-FAR⁴⁰ en plaçant directement les structures régionales de commandement⁴¹ sous la tutelle de ces derniers, rompant ainsi avec un principe essentiel de l'institution militaire

qui est l'unicité de commandement. Cette situation est à l'origine de l'utilisation des forces armées à des tâches de répression des manifestations et de liquidation physique des KMMR dans les provinces sous prétexte de maintien de l'ordre public. Car il ne faut pas oublier que les gouverneurs actuels ont été les directeurs de campagne du candidat-président en décembre 2001, bafouant ainsi le principe de neutralité de l'administration, un des critères de la « bonne gouvernance » dont se targue pourtant le régime.

Dans le dispositif militaire de répression des KMMR dans les provinces où le président sortant est le plus vulnérable électoralement (Mahajanga, Antsiranana et Fianarantsoa), en dehors d'Antananarivo, il faut souligner le rôle central joué par les éléments des forces d'intervention mobilisés avec la connivence du chef d'état-major général Mounibou. Ils occupent une place centrale dans le dispositif de protection des barrages « économiques » érigés par les milices pro-Ratsiraka sur les routes nationales afin d'isoler politiquement et d'asphyxier économiquement la capitale, foyer initial de la contestation. Ils encadrent les dites milices et organisent de véritables opérations commandos pour museler, voire éliminer physiquement les partisans de Ravalomanana. Ils se sont illustrés dans la province d'Antsiranana où ils ont, en outre, démantelé le réseau de stations de radio favorables au KMMR (Nosy Be et Sambava). Le pivot du dispositif à Antsiranana est le colonel Coutiti, qui agit sous le couvert de trois casquettes : officier du 2^e RFI, il est le directeur de la sécurité auprès du gouverneur, tout en étant conseiller du ministre de l'Information et de la Culture. Le général Ranjeva, encore ministre des Forces armées, n'a pas hésité à désavouer ces actes de guerre « qui ne peuvent être inscrits parmi les faits d'armes de l'armée malgache⁴² ».

Les autres spectres qui hantent les officiers légitimistes et loyalistes sont, d'une part, les germes de guerre civile qui menacent l'unité nationale et, d'autre part, les atteintes à l'intégrité du territoire qui représentent autant de

36. *Midi Madagascar*, 12 mars 2002.

37. Le mandat de Didier Ratsiraka expirait le 9 février 2002. Cependant, la Constitution lui permet d'exercer ses fonctions jusqu'à l'investiture de son successeur.

38. T. Rakotondrabe, « Verrouillage, État de droit et stabilité », *L'Express de Madagascar*, 22 janvier 2002.

39. Dans la province d'Antananarivo, deux électeurs sur trois ont voté pour Ravalomanana (sources : Mininter et Consortium).

40. « État-major mixte opérationnel du *faritany* (province) est la structure opérationnelle de l'OMC-FAR (Organisme mixte de conception) chargé du maintien de l'ordre public dans la province. L'OMC-FAR est présidé par le gouverneur et l'EMMO-FAR est dirigé par le commandant de la CIRGN ; les autres membres en sont le commandant de la Région militaire et le directeur régional de la police nationale.

41. Dans chaque province existent deux structures de commandement, l'une pour l'armée (Région militaire), et l'autre pour la gendarmerie (CIRGN).

42. *Midi Madagascar*, 6 février 2002.

dangers pour l'unité même des forces armées. Ces menaces sont réelles et proviennent d'abord des dérapages de la violence politique, aussi bien dans la capitale que dans les provinces – dans laquelle des éléments des forces armées sont impliqués à cause, entre autres, de leur division et de dysfonctionnements dus à l'éclatement du commandement –, et ensuite de la « sécession », début mars, des cinq provinces périphériques avec Tamatave comme capitale provisoire.

Il apparaît, à travers la lecture des différents communiqués qui émaillent les quotidiens, que deux soucis majeurs préoccupent les militaires. En premier lieu, l'utilisation partisane, pour ne pas dire à titre privé, des forces armées dans des actes de guerre tels que le dynamitage de ponts et la protection de barrages. Le personnel militaire de la base aérienne d'Ivato dénonce ainsi l'utilisation de ses soldats et de la logistique de la base par la Sonovam, une société aérienne appartenant à la famille présidentielle, pour le transport d'armes, des milices et de carburants destinés à approvisionner le marché noir de la capitale⁴³. Par ailleurs, les loyalistes utilisent l'Antonov 26 de l'armée de l'air pour le ravitaillement en province des militaires et des groupes de miliciens favorables au président Ratsiraka. Des officiers de l'état-major des forces d'intervention et du 1^{er} RFI, tout en réitérant leur refus de tout engagement politique partisan, exigent le retour à leur base respective de leurs éléments mobilisés aux barrages de Brickaville et d'Andatabo (Tuléar) ainsi que ceux utilisés dans des actes « terroristes » à Sambava. Ces officiers posent implicitement la question de savoir si les forces armées ont le devoir de défendre la patrie et le peuple ou les intérêts privés d'un régime politique vacillant.

Loin du légalisme et de l'immobilisme des états-majors, d'autres officiers prônent une sorte de « légalisme actif ». Tel est le sens de l'ultimatum de trois jours lancé le 9 avril par un collectif d'officiers subalternes pour la levée du barrage de Brickaville ; un ultimatum lancé à la fois aux responsables politiques et militaires et aux « frères d'armes » qui protègent ledit barrage car « la liberté est une priorité⁴⁴ ». D'autres officiers vont dans la même direction, tout en pointant du doigt la responsabilité des généraux, et posent le problème en des termes on ne peut plus clairs, comme en témoigne l'extrait suivant.

« – Vous les généraux grands responsables de l'Armée, qui prônez la légalité : quand des officiers de notre armée deviennent des terroristes, en tuant de simples citoyens, entraînant avec eux des hommes innocents et que vous, premiers responsables, ne réagissez point, est-ce constitutionnel, légal ou légitime ?

– quand l'Armée se range à coté d'une milice armée pour ériger des barrages (dont on n'ignore pas les conséquences), est-ce constitutionnel, légal ou légitime ?

– quand des officiers généraux et supérieurs avec l'aide des milices (bandits) versent dans des actes de sabotage d'infrastructures du pays, est-ce constitutionnel, légal ou légitime⁴⁵ ? »

Ayant retenu leurs leçons de stratégie militaire et raisonnant au-delà du juridisme ambiant induit par les notions de légalité et de neutralité, les mêmes officiers pensent que la priorité est de circonscrire clairement l'ennemi et les menaces qu'il représente : il s'agit d'un président qui « déclare la guerre à son peuple », qui « essaie d'affamer un peuple » et qui « tente de créer une guerre civile ». Pour un autre officier, la priorité assignée aux militaires est de « défendre cette Nation, les hommes, leur vie, leurs biens, leur patrimoine, leur tradition et leurs convictions [...] contre l'Ennemi [...] qui pourrait la menacer ». Il est impensable « de faire tuer les citoyens qui ont payé les armes, les fusils et les grenades » et « qui ont payé et paient leur solde », des « citoyens qui ne font que demander leur droit, le droit d'être protégés dans leurs vies, leurs biens et leurs convictions⁴⁶ ». La défense de la patrie passe donc avant le respect de la légalité. Malgré la bonne foi de ces officiers, le type de questionnement posé ici est limité par le fait qu'il subordonne la logique politique des luttes de pouvoir, y compris la violence politique, à une lecture strictement militaire de celles-ci. Il s'avère ainsi difficile de faire procès de leur immobilisme aux généraux. Ils ont peut-être compris Clausewitz : la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens et les forces armées ne peuvent éluder le contexte politique.

La politique militaire menée depuis 1975 par Didier Ratsiraka a engendré des clivages au sein des forces armées et réduit les potentialités d'intervention de celles-ci sur le plan politique. Dans cette crise de 2002, elle a renforcé la loyauté des fidèles du président, généré l'impuissance de ses adversaires et l'immobilisme des chantres de la légalité. Les forces armées apparaissent éclatées, à l'instar de la nation malgache, mais en même temps paralysées. Cependant, les affrontements entre militaires à Fianarantsoa nous rappellent que des dérapages sont d'autant plus possibles qu'ils sont incontrôlés. Contrairement à la période 1972-1975, on ne peut pas *stricto sensu* parler de partis militaires ni de luttes factionnelles. Il s'agit plutôt de positionnements par rapport à des hommes, à des idées, ou à des intérêts. Inculquer aux forces armées une véritable éthique militaire de la légalité et de la neutralité passera par l'abolition des systèmes d'allégeances et par un renforcement de l'institutionnalisation de l'armée. Ces voies sont nécessairement politiques ■

Jaona Rabenirainy

Université Paris-VII

mai 2002

43. *Midi Madagascar*, 6 avril 2002.

44. *Midi Madagascar*, 9 avril 2002.

45. « Lettre aux généraux... », *Madagascar Tribune*, 10 avril 2002.

46. « Lettre à messieurs les généraux. O! Tempora O! Mores », *Madagascar Tribune*, 17 avril 2002.